

A.P HOLDING

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 45 boulevard de la Croisette
06400 CANNES
794 164 962 RCS CANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 JUIN 2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **198 599,90 euros** de la manière suivante :

- **Au compte report à nouveau** **198 599,90 euros**
Qui s'élève ainsi à 1 007 955,86 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme,

Monsieur Alexandre PIRO
Gérance

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise EURL A.P HOLDING										Néant ☐ *									
Adresse de l'entreprise 45 boulevard de la Croisette										06400 CANNES									
Numéro SIRET * 79416496200027										Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12							
							Exercice N clos le 31122024				Exercice N-1 clos le 31122023								
ACTIF			Brut 1				Amortissements - Provisions 2				Net 3				Net 4				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010					012											
		Autres *	014					016											
	Immobilisations corporelles *		028	791				030	34				757						
	Immobilisations financières * (1)		040	2 204				042					2 204						
	Total I (5)		044	2 995				048	34				2 961						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050					052											
		Marchandises *	060					062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064					066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068					070											
		Autres * (3)	072	918 530				074	918 530				517 700						
	Valeurs mobilières de placement		080					082											
	Disponibilités		084	146 708				086	146 708				326 244						
	Charges constatées d'avance *		092					094											
	Total II		096	1 065 238				098	1 065 238				843 944						
	Total général (I+II)		110	1 068 232				112	34				1 068 198						
PASSIF										Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120	5 000				5 000			
	Ecart de réévaluation										124								
	Réserve légale										126	500				500			
	Réserves réglementées*										130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131								
	Report à nouveau Certifié conforme										134	809 356				572 822			
	Résultat de l'exercice										136	198 600				236 534			
	Subventions d'investissement										137								
	Provisions réglementées										140								
	Total I										142	1 013 456				814 856			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges Total II										154								
	Emprunts et dettes assimilées										156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164								
	Fournisseurs et comptes rattachés										166	533				517			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)										169	3 134				23 635			
	Comptes courants d'associés										173	51 076				1 065			
	Autres dettes										175					6 831			
	Produits constatés d'avance										174								
	Total III										176	54 743				32 048			
	Total général (I + II + III)										180	1 068 198				846 904			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193					(4)	Dont dettes à plus d'un an				195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197					(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	910 074				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		EURL A.P. HOLDING										Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
												13 1 1 2 2 0 2 4 J				13 1 1 2 2 0 2 3 J			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires										209			210				
	Production vendue	biens											215			214			
		services *											217			218	362 500 404 167		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222						
	Production immobilisée *												224						
	Subventions d'exploitation reçues												226						
	Autres produits												230	1 602					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232	364 102			404 167		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234						
	Variation de stock (marchandises) *												236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)												242	7 118			4 366		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)												244	1 600			1 053		
	Rémunérations du personnel *												250	80 000			67 098		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	23 921			31 940		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)												254				34		
	Dotations aux provisions												256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *										259			262	0 1			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										260							
	Total des charges d'exploitation (II)												264	112 639			104 492		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	251 463			299 675		
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280	7 681				
Produits exceptionnels (IV)												290				10 337			
Charges financières (V)												294	11						
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)										347			300	300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)										348							
Impôts sur les bénéfices * (VII)												306	60 533			73 178			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	198 600			236 534			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	198 600		314				
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318						
	Provisions non déductibles *												322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324	60 533					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997						
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44. terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342						
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991											
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G												993						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1	259 133		352	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :															360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col. 1	259 133		370	372			

EURL A.P HOLDING

45 boulevard de la Croisette

06400 CANNES

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

PROCOGEST

15 Rue Beauvau

13001 MARSEILLE

04.96.11.67.80

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	791		
TOTAL	791		
Autres participations	2 204		
TOTAL	2 204		
TOTAL GENERAL	2 995		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			791	791
TOTAL			791	791
Autres participations			2 204	2 204
TOTAL			2 204	2 204
TOTAL GENERAL			2 995	2 995

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34			34
TOTAL	34			34
TOTAL GENERAL	34			34

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	2 828	2 828	
Taxe sur la valeur ajoutée	28	28	
Groupe et associés	910 074	910 074	
Débiteurs divers	5 600	5 600	
TOTAL	918 530	918 530	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	533	533		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 134	3 134		
Groupe et associés	51 076	51 076		
TOTAL	54 743	54 743		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Néant

Charges et produits constatés d'avance

Néant

PIRO Alexandre Gérant